

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du mercredi 18 mai 2016**

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra au 530, avenue Davaar à Outremont, le mercredi 18 mai 2016, à 12 h .

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA *Direction des services administratifs, du greffe et relations avec les citoyens*

Ouverture de la séance et invocation

10.02 Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs, du greffe et relations avec les citoyens*

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement

10.03 Questions

CA *Direction des services administratifs, du greffe et relations avec les citoyens*

Période de questions des citoyens

10.04 Questions

CA *Direction des services administratifs, du greffe et relations avec les citoyens*

Période de questions des membres du conseil

20 – Affaires contractuelles

20.01 Appel d'offres public

CA *Direction des travaux publics - 1165078017*

Accorder un contrat de services professionnels en architecture et en ingénierie à la firme Beaupré Michaud et Associés, Architectes pour l'aménagement de la Maison internationale des arts de la marionnettes (MIAM) dans le bâtiment du 30-32 St-Just au montant de 120 361.58\$ (incluant les taxes) suite à l'appel d'offres public SP04/03-16 (4 soumissionnaires conformes) - Dépense provenant du projet de legs du 375e Anniversaire de Montréal

50 – Ressources humaines

50.01 Nomination

CA Direction des services administratifs, du greffe et relations avec les citoyens - 1163711015

Approuver la nomination du directeur de l'aménagement urbain et du patrimoine de l'arrondissement

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Direction des services administratifs, du greffe et relations avec les citoyens

Levée de la séance

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 7
Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0

Me Marie-France PAQUET
Secrétaire de l'arrondissement
Montréal, le lundi 16 mai 2016



Dossier # : 1165078017

Unité administrative responsable :	Arrondissement Outremont , Direction des travaux publics , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	375e Anniversaire de Montréal
Objet :	Accorder un contrat de services professionnels en architecture et en ingénierie à la firme Beaupré Michaud et Associés, Architectes pour l'aménagement de la Maison internationale des arts de la marionnettes (MIAM) dans le bâtiment du 30-32 St-Just au montant de 120 361.58\$ (incluant les taxes) suite à l'appel d'offres public SP04/03-16 (4 soumissionnaires conformes) - Dépense provenant du projet de legs du 375e Anniversaire de Montréal

Il est recommandé :

D'OCTROYER un contrat de services professionnels en architecture et en ingénierie à la firme Beaupré Michaud et Associés, Architectes pour l'aménagement de la Maison internationale des arts de la marionnettes (MIAM) dans le bâtiment du 30-32 St-Just au montant de 120 361.58 \$ (incluant les taxes) suite à l'appel d'offres public SP04/03-16 (4 soumissionnaires conformes) - Dépense provenant du projet de legs du 375e Anniversaire de Montréal;

D'IMPUTER cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Michel ALLEN **Le** 2016-05-16 11:10

Signataire : Michel ALLEN

Directeur d'arrondissement par intérim
Outremont , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1165078017

Unité administrative responsable :	Arrondissement Outremont , Direction des travaux publics , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	375e Anniversaire de Montréal
Objet :	Accorder un contrat de services professionnels en architecture et en ingénierie à la firme Beaupré Michaud et Associés, Architectes pour l'aménagement de la Maison internationale des arts de la marionnettes (MIAM) dans le bâtiment du 30-32 St-Just au montant de 120 361.58\$ (incluant les taxes) suite à l'appel d'offres public SP04/03-16 (4 soumissionnaires conformes) - Dépense provenant du projet de legs du 375e Anniversaire de Montréal

CONTENU

CONTEXTE

Dans le cadre de l'appel de projets d'immobilisation lancé par la Ville pour marquer avec éclat le 375^e anniversaire de Montréal, l'arrondissement d'Outremont a opté pour la présentation d'un projet englobant qui apparaît d'autant plus exceptionnel qu'il regroupe plusieurs éléments de nature à enrichir le patrimoine bâti et la vie culturelle outremontaise et montréalaise tout en faisant rayonner la métropole à l'échelle internationale. L'élément pivot du projet présenté est la Maison internationale des arts de la marionnette (MIAM). Entièrement vouée aux arts de la marionnette, la MIAM (30-32, avenue Saint-Just) constituera un lieu culturel incontournable non seulement à Montréal, mais dans tout le Québec et même au Canada. Vecteur essentiel du développement disciplinaire de son secteur artistique (les arts de la marionnette), la MIAM offrira un espace à vocation plurielle :

- un lieu ouvert à l'ensemble des activités du continuum artistique
- un lieu d'incubation (résidence d'artistes), de formation continue et de médiation culturelle
- un laboratoire de recherche et d'innovation pour les arts de la marionnette
- un atelier outillé pour la fabrication de marionnettes
- un centre de référence, de ressources documentaires et d'expertise spécialisée
- un lieu convivial d'échanges et de rencontres.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA13 16 0013 - 14 janvier 2013 : Approuver le document d'appel de propositions pour le 30-32 Saint-Just et la composition du comité de sélection des projets;

CA13 16 0092 - 4 mars 2013 : Addenda - Dépôt du document d'appel de propositions corrigé pour le 30-32 Saint-Just;

DESCRIPTION

Le présent sommaire vise à accorder un contrat de services professionnels en architecture et en ingénierie à Beupré Michaud et Associés, Architectes pour l'aménagement de la Maison internationale des arts de la marionnettes (MIAM) dans le bâtiment du 30-32 St-Just. Cette dépense provient du projet de legs du 375e Anniversaire de Montréal. Le mandataire aura comme mission de prendre en charge la fourniture des services professionnels en architecture et ingénierie pour la phase de conception (incluant, entre autres, les services lors de l'appel d'offres pour construction) et pour la surveillance et gestion des travaux de construction. Dans le présent mandat, l'architecte aura le rôle de coordonnateur des différents professionnels (architecture et ingénierie) pour toutes les phases du projet.

Deux professionnels dits externes seront mandatés par la Ville et ne sont pas inclus dans cet appel d'offres. Ils feront partie de l'équipe de professionnels et l'architecte sera responsable de la coordination de ces intervenants. Il s'agit d'un accompagnateur en intégration technologique et d'un accompagnateur en scénographie.

De plus, un accompagnateur des organismes de la MIAM sera mandaté par la MIAM et n'est pas inclus dans cet appel d'offres. Il fera le lien auprès des organismes de la MIAM sur l'avancement du chantier et assistera aux réunions lors de la phase de conception et à certaines réunions de chantier avec les autres professionnels.

De façon non limitative, les services professionnels prévus aux documents d'appel d'offres se résument ainsi :

-Études préparatoires, relevés, réunions, esquisses, plans et devis, présentation au CCU, estimé du coût des travaux, surveillance des travaux, gestion des travaux.

JUSTIFICATION

Vingt-deux (22) firmes ont pris le devis descriptif et cinq (5) ont déposé des soumissions, soit 23%. Sur les cinq (5) soumissions, une (1) a été jugée non conforme suite à l'analyse administrative du Secrétariat d'arrondissement.

Le contrat à octroyer vise des services professionnels à la suite d'un système d'évaluation à deux enveloppes.

Le comité de sélection recommande de retenir les services de Beupré Michaud et Associés, Architectes. Le tableau ci-dessous présente les soumissionnaires conformes ainsi que leur note finale.

Soumissions conformes	Note Intérim	Note finale	Prix de base (avec taxes)	Contingences (avec taxes)	Total (avec taxes)
Beupré Michaud et associés architectes	86%	11.30	114 630.08\$	5 731.50\$	120 361.58\$
Nadeau Nadeau Blondin inc.	83.5%	8.21	154 871.32\$	7 743.57	162 614.89\$
Cardin Ramirez Julien inc.	72%	7.66	151 767.00\$	7 588.35	159 355.35\$
Les Architectes Gagné & Villeneuve S.E.N.C.	70%	5.89	193 927.18 \$\$	9 695.84\$	203 623.02\$
Dernière estimation réalisée à l'interne			168 047.46\$	8 402.37\$	176 449.83\$
Écart entre la dernière estimation et l'adjudicataire (\$) (l'adjudicataire - estimation)					-56 088.25\$
					-31.8%

Écart entre la dernière estimation et l'adjudicataire (%) $((l'adjudicataire - estimation) / estimation) \times 100$	
Écart entre celui ayant obtenu la 2 ^{ème} note finale et l'adjudicataire (\$) $(2^{ème} \text{ meilleure note finale} - adjudicataire)$	42 253.31\$
Écart entre celui ayant obtenu la 2 ^{ème} note finale et l'adjudicataire (%) $((2^{ème} \text{ meilleure note finale} - adjudicataire) / adjudicataire) \times 100$	35.1%

Analyse de l'écart de 31.8% entre la plus basse soumission conforme et la dernière estimation :

L'estimation professionnelle a été réalisée selon la méthode des pourcentages et ajustée selon la pratique usuelle. Cet estimé a été basé sur un estimé de classe D du coût des travaux. Les soumissionnaires ont réalisé leurs propres estimés basés sur leurs expériences et compréhension du mandat. Il est important de noter que les consultants travaillant sur ces types de travaux sont bien positionnés pour évaluer plus précisément les coûts de réalisation du présent mandat. Le mandat de services professionnels coûtera donc moins qu'il était estimé.

Beaupré Michaud et Associés, Architectes affirme dans sa soumission avoir lu attentivement les documents de l'appel d'offres et en comprendre la nature des services professionnels recherchés. La méthodologie proposée répond aux exigences du devis de l'appel d'offres.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le montant total des dépenses est de 120 361.58\$ (contingences et taxes incluses).

SANS IMPACT AU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le coût total maximal de ce contrat de 120 361,58 \$ sera assumé comme suit :

Un montant maximal de 120 361,58 \$ sera financé par le règlement d'emprunt de compétence locale # 15-020 – *Règlement autorisant un emprunt de 15 000 000 \$ afin de financer des projets d'immobilisations qui seront réalisés par les arrondissements dans le cadre du 375e anniversaire de Montréal* .

Cette dépense sera assumée à 100 % par la ville centre.

Voir les interventions financières pour les imputations budgétaires.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'approche durable est privilégiée dans ce projet; ce qui motive la volonté du maître d'œuvre de conserver l'ancienne écurie pour y installer la MIAM.

La MIAM vise également à devenir un modèle en matière de rénovation écodurable afin d'en faire une référence inspirante pour d'autres structures.

La MIAM s'inscrira de plus à l'école du tourisme durable. Ainsi, deux volets de cette excroissance du développement durable seront-ils privilégiés :

- La large place qui sera faite au « visité » auquel on accordera une importance égale à celle consentie au « visiteur ». Ce faisant, la MIAM compte développer les sentiments de fierté et d'appartenance de la population locale à l'égard du « produit » qu'elle entend mettre de l'avant; une population qui deviendra ainsi complice de la mise en marché de ce

- produit tellement elle aura développé à son endroit des sentiments de fierté et d'appartenance
- La MIAM entend également favoriser un autre secteur du tourisme durable : le tourisme d'apprentissage (learning travel) incitant ainsi les visiteurs et la population locale à se divertir et à s'instruire en même temps.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Tout retard dans l'octroi de ce contrat aurait un impact négatif important sur la possibilité de compléter ce projet pour les fêtes du 375e Anniversaire de Montréal. Un retard dans l'octroi de ce contrat repoussera la date visée pour l'octroi du contrat des travaux en chantier qui est prévue pour les mois de septembre et octobre 2016 au CA, CE et CM.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

L'Arrondissement informera les citoyens des étapes et/ou événements reliés au projet de la Maison internationale des arts de la marionnette par le biais de communiqués, du site Internet et des différentes plates-formes de l'arrondissement. À cet effet un plan de communication sera mis en oeuvre.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Octroi du contrat au Conseil d'arrondissement : 18 mai 2016
 Début du mandat : mai 2016
 Réunion de démarrage : mai 2016
 Dépôt des documents livrables de la phase 1: 14 juillet 2016
 Appel d'offres pour réalisation des travaux de la phase 1: 21 juillet 2016
 Ouverture des soumissions de la phase 1: 25 août 2016
 Octroi du contrat des travaux de la phase 1
 au Conseil d'arrondissement : 6 septembre 2016
 Octroi du contrat des travaux de la phase 1
 au Comité exécutif : 14 septembre 2016
 Octroi du contrat des travaux de la phase 1
 au Conseil municipal: 3 octobre 2016
 Dépôt des documents livrables de la phase 2: 18 novembre 2016
 Appel d'offres pour réalisation des travaux de la phase 2: 7 janvier 2017
 Ouverture des soumissions de la phase 2: 28 janvier 2017
 Octroi du contrat des travaux de la phase 2
 au Conseil d'arrondissement : 6 mars 2017
 Octroi du contrat des travaux de la phase 2
 au Comité exécutif : 14 mars 2017
 Octroi du contrat des travaux de la phase 2
 au Conseil municipal: 3 avril 2017

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Le présent projet a suivi le processus normal d'appel d'offres public et d'octroi de contrat au plus bas soumissionnaire conforme.
 Le procès-verbal donnant la liste des soumissionnaires se trouve aux pièces jointes.
 Des clauses particulières en prévention de la collusion et de la fraude ont été incluses aux instructions aux soumissionnaires de cet appel d'offres.
 Le présent appel d'offres respecte la politique de gestion contractuelle de la Ville de

Montréal.

En vertu du décret 795-2014, l'autorisation de contracter avec un organisme public de l'Autorité des marchés financiers n'est pas requise pour ce mandat.

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Christian DICAIRE)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Anne-Marie POITRAS, Outremont

Valérie MATTEAU, Service de la concertation des arrondissements

Lecture :

Valérie MATTEAU, 16 mai 2016

Anne-Marie POITRAS, 19 avril 2016

RESPONSABLE DU DOSSIER

Alain Fiset
Ingenieur(e)

ENDOSSÉ PAR

Hadi HAKIM
Directeur des travaux publics

Le : 2016-04-18

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Michel ALLEN
Directeur culture_ sports loisirs et développement social